Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260918-100926DELIB10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le dix septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT EXCUSÉ : M Pascal FRENDO.

Mme LE ROLLAND Florence donne procuration à Mme Isabelle ANDRÉO
M Michel OLÉRON donne procuration à Mme Lydie RAMEZ

Secrétaire de séance : M Pascal GODEST.

Délibération 10 ASSOCIATION VOULANT FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE

Lors du dernier conseil municipal du 9 juillet 2026, la délibération 17 « Subvention 2026 » autorise les associations à faire des demandes d'aide. En revanche, les conseillers souhaitaient réglementer les demandes en faisant une charte.

Monsieur CHEVALIER Thomas propose celle -ci :

DEMANDE D'AIDE A LA MAIRIE :

Association :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Présidente :

OBJET DE LA DEMANDE :
L'association……..sollicite une aide de la mairie de Bourseul d'un montant de…….. €
pour l'année 2027.

PROJET/UTILISATION DE L'AIDE :
L'aide demandée permettra de financer :

-
-
-
-
-

Ce projet permettra notamment de (expliquer simplement le bénéfice pour les habitants de la commune).

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260918-100926DELIB10-DE

Le budget n-1 de l'association devra être fourni.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL
22130 Côtes d'Armor

Secrétaire de séance
M Pascal GODEST

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 16 9 2026

MAIRIE DE BOURSEUL
22130 Côtes d'Armor